



Un mauvais budget, ça se censure par la mobilisation !

Ce lundi 3 février 2025, le gouvernement sans légitimité de François Bayrou a adopté le Projet de Loi de Finance (PLF) 2025 à coup de 49.3, donc sans vote. Ce budget n'est qu'un copié-collé resucé du PLF construit par le gouvernement de Michel Barnier, amendé par le gouvernement au Sénat et finalement charcuté par un aréopage de 14 parlementaires réunis en conclave les 30 et 31 janvier 2025.

Pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR), la saignée est sans précédent : plus d'1 milliard d'€ (hors inflation) sera prélevé sur le budget. Alors que le ministre de l'ESR Philippe Baptiste annonçait le 25 janvier à l'AEF vouloir « préserver au maximum les universités », le PLF ponctionne finalement 500 M€ supplémentaires sur le dos des universités déjà exsangues, en « ajoutant » seulement 138 M€ au budget initial. Évidemment, sans augmentation de salaire (malgré près de 30% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000 !), sans recrutements supplémentaires, sans rénovations de bâtiments... Cette nouvelle saignée va provoquer un plan social larvé : gels

de postes, non renouvellements de CDD, et... beaucoup moins de contrats (BIATSS, doctorant·es, post-docs, etc.).

Par contre, les milliardaires vont continuer à se gaver grâce aux nombreuses exonérations d'impôts et de cotisations sociales, dont les 8 milliards du Crédit Impôt Recherche ! Le CIR est manifestement « sanctuarisé » malgré les preuves multiples de l'immense gaspillage qu'il représente...

Non à la saignée que va provoquer ce PLF 2025 !

La CGT FERC Sup invite tous les personnels à se réunir en assemblées générales pour discuter des revendications et décider des moyens d'action, et à se mettre en grève le 11/03 !

La CGT FERC Sup à l'université de Lorraine :



Co-secrétaires :

Hadrien CHAYNES, Gwenaëlle OMHOVERE

Trésorière :

Martine SALM

Elu.es au CSA :

Hadrien CHAYNES, Nicolas DORKEL, Patricia MELY, Gwenaëlle OMHOVERE

Mandatées au F3SCT :

Gwenola LENCOT, Patricia MELY, Gwenaëlle OMHOVERE

Elues à la CPE :

Annelise CROUVEZIER, Fabienne LECOMTE, Julie CLEVENOT, Gwenaëlle OMHOVERE, Jamal OUHAJOU,

Mandatées à la CCPANT :

Patricia MELY, Laura THIRION

Le mot des étudiants : Mêmes études, mais pas même tarif

La sélection est un fléau qui s'abat de plus en plus violemment sur toutes et tous les étudiants et aspirants étudiants. Qu'elle soit économique, sociale ou encore par l'échec, elle vise à condamner à une vie de précarité tous les enfants d'ouvriers en les éloignant des bancs des facs pour mieux les envoyer dans les bras du patronat. Mais une de ses expressions les plus crade, c'est sans doute la sélection raciste mise en place par Macron. Depuis l'ordonnance mal nommée "Bienvenue en France" de 2018, les universités se doivent de facturer à l'entrée de chaque année de licence comme de master les étudiants extra-européens de frais d'inscription 16 fois supérieurs à ceux des étudiants dits "nationaux". En 2024, il leur fallait compter 2700€ pour une année de licence, et 3700€ pour une année de master, soit près de 15000€ pour un diplôme sans redoublement ou réorientation ! Et bien sûr, ces frais augmenteront à la rentrée prochaine, suivant les frais de l'ensemble des étudiants.

Cette situation est particulièrement révoltante, d'autant plus quand on considère que la majorité des étudiants étrangers que compte l'université de Lorraine viennent du Liban ou d'autres pays en guerre ou en crise économique. Où le gouvernement s'attend-il à ce que ces jeunes trouvent plus de 15000 euros ?! En travaillant à côté de leurs études sans doute, ce qui augmente selon une enquête de l'UNEF de 47% leur chance d'échouer en première année. Sans mentionner que ces étudiants, malgré le prix d'entrée qu'ils doivent assumer, sont souvent dirigés vers des filières "en tension", donc professionnalisantes, et rarement celles de leur choix. Le message est clair ; quoiqu'il arrive, ils seront envoyés au boulot, de grès ou de force.

Comble de l'ironie, l'argent de cette taxe est censé servir à améliorer leur inclusion au sein de l'UL, or rien n'est fait, ou si peu, excepté un sachet de goodies estampillé UL distribué en début d'année.

Lorsque l'exonération de ces frais tendait à être rendue impossible par la loi Asile-Immigration, ou quand nos ministres successifs menacent de généraliser ces sommes ubuesques à l'ensemble des étudiants pour définitivement fermer les portes de l'étude supérieure aux plus défavorisés, **l'UNEF appelle à organiser la solidarité pour combattre le poison du racisme et de la sélection, et le rappelle : Mêmes études, mêmes droits !**

L'UNEF revendique la suppression des frais d'inscription à l'université, pour les étudiants extra-communautaires comme pour les autres, pour des études réellement gratuites et accessibles à tous.

Les personnels des laboratoires CNRS face aux « keylabs »

C'est lors de la convention des directrices et directeurs des unités, jeudi 12 décembre 2024, qu'Antoine Petit, PDG du CNRS, a fait son annonce : donner « *à certains laboratoires, environ 25 % des UMR dont l'organisme a la tutelle, le qualificatif de key labs* », qui auront un « *accompagnement renforcé* ». ce qu'il faut comprendre ici : donnons les moyens à quelques laboratoires triés sur le volet, sur des critères à la mode du moment, et laisser les autres sur le bord de la route.

Cette décision a déclenché une vague d'indignation justifiée de la communauté scientifique du CNRS et plus largement, jusqu'à produire une motion de défiance envers la présidence du CNRS est ouverte à la signature, qui demande « *le retrait du projet* », « *une réforme en profondeur de la gouvernance du CNRS* » et « *la démission de M. Antoine Petit* ». A ce jour, elle a reçu plus de 10 000 signatures, ce qui est considérable pour une question aussi technique.

Le 8 mars 2025 : grève féministe pour une réelle égalité !

Inégalités salariales, violences sexistes et sexuelles, backlash face aux récentes avancées pour le droit des femmes et des minorités, montée des discours réactionnaires et masculinistes : autant de raisons pour lesquelles la CGT appelle à la grève féministe, ainsi qu'à une mobilisation massive le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale de lutte pour le droit des femmes !



Martine se fait convoquer par sa hiérarchie

De bon matin, Martine se rend à son bureau. Martine travaille pour une composante de l'Université de Lorraine, et la veille, lors d'une discussion avec ces collègues, elle a clairement exprimé son désaccord avec certaines méthodes de management.

Donc Martine ouvre sa session, ses mails, et surprise : la voilà convoquée, sans motif ni ordre du jour, par sa hiérarchie, l'après-midi même. « Que peuvent-ils me vouloir ? » se dit-elle. Elle a bien l'idée de se faire accompagner par sa collègue, mais elle ne sait pas si elle en a le droit. En plus, dans un délai si court, compliqué de savoir quoi répondre ! Demander à un militant syndical ? « Pfou, je ne veux pas envenimer les choses ! ».

L'après-midi, la boule au ventre, Martine se rend donc au bureau de son supérieur, et c'est la douche froide : toute sa hiérarchie, est devant elle, à lui dire combien elle travaille mal, combien elle n'est pas intégrée à l'équipe... Face à ces accusations et tentatives de déstabilisation, Martine ne sait plus quoi faire, quoi dire, comment se défendre.

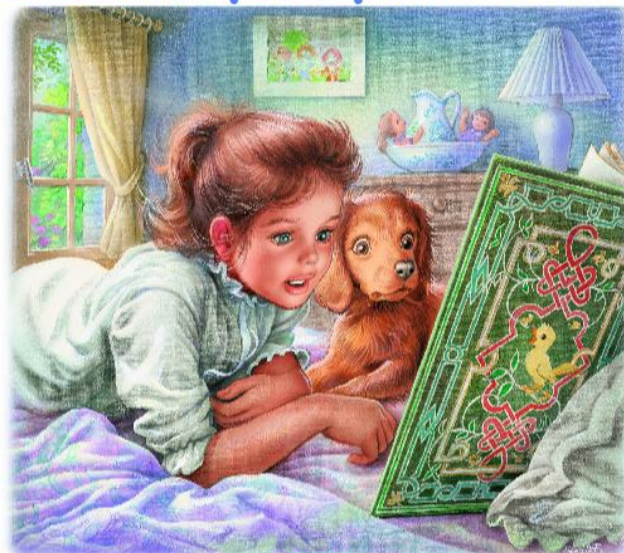
Ces méthodes brutales sont très en vogue en ce moment à l'université de Lorraine, aussi nous vous rappelons :

- **Tout agent a le droit d'être accompagné lors de n'importe quel entretien ou échange avec sa hiérarchie, à l'exception des entretiens pro individuels, à la condition de prévenir sa hiérarchie ;**
- **Tout agent peut être accompagné par la CGT ;**
- **Tout agent a le droit de demander le report d'une réunion afin de se faire accompagner**
- **Le fait d'être accompagné, notamment par la CGT, n'est pas une volonté de défiance, de confrontation, de polémique : c'est l'assurance de voir ses droits respectés.**

GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER

martine

est convoquée par son chef



lesuismartine.com